

Le ministre aura l'occasion de prouver son attachement à ces principes en janvier 1989 lorsque la Banque mondiale se prononcera sur le prêt de 625 millions de dollars demandé par le Brésil pour construire des barrages qui inonderont d'immenses étendues de forêts pluviales et anéantiront le mode de vie des Indiens de la région.

De quel côté votera le Canada?

Si le ministre croit vraiment à ce qu'il a dit à Berlin, le Canada devra s'opposer au projet et engager les autres nations à suivre son exemple. Le Canada ne doit pas appuyer la destruction d'autres étendues de forêts tropicales.

En exhortant le ministre des Finances à tenir parole et à amener le Canada à voter contre l'octroi du prêt au Brésil, nous voulons insister sur le fait que sa crédibilité et celle du Canada sont en jeu.

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE PROJET DE PAPETERIE À MATANE

M. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane): Monsieur le Président, les gens de ma circonscription ont appris avec beaucoup de satisfaction la participation financière du gouvernement fédéral pour la réalisation du projet régional de papeterie à Matane. Comme notre premier ministre (M. Mulroney) l'avait déjà promis en cette Chambre, le gouvernement conservateur n'a pas pris 20 ans à répondre de façon affirmative et appuyer concrètement ce projet majeur pour le développement de cette région longtemps défavorisée et oubliée.

L'Accord de libre-échange avec nos voisins américains permettra, sans aucun doute, de consolider ce projet et continuera d'encourager la venue de capitaux étrangers, ce qui permettra la transformation, chez nous, de notre matière première, et assurera ainsi, par la création d'emplois, une vie économique meilleure pour tous les citoyens que je représente.

Je voudrais profiter de cette occasion pour offrir à la population de ma circonscription mes meilleurs vœux en cette période du temps des Fêtes et lui exprimer toute ma reconnaissance pour l'appui accordé lors du dernier scrutin.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LES PÊCHES

LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CONDITIONNEMENT DU POISSON SUR LA CÔTE OUEST

Mme Mary Collins (Capilano—Howe Sound): Monsieur le Président, si l'on va au Japon et que l'on demande aux Japonais à quoi ils associent la Colombie-Britannique, ils parleront le plus souvent de notre poisson, et surtout du goût et de la qualité exceptionnels de notre saumon côtier.

Comme vous le savez, monsieur le Président, c'est là une réputation que nous aimerions conserver, en Colombie-Britannique. Voilà pourquoi il est tellement important de mettre en place un règlement qui assure les normes les plus élevées de contrôle de la qualité pour tous nos produits du poisson.

Par conséquent, pendant que notre gouvernement, de concert avec les États-Unis, cherche à trouver des mesures pouvant remplacer le règlement sur le conditionnement du poisson de la côte ouest, qui a été jugé contraire aux dispositions du GATT, nous devons mettre de l'avant des propositions qui maintiendront le contrôle du Canada sur ses exportations de poisson, afin de préserver nos ressources tout en assurant la qualité et la sûreté du produit pour les consommateurs.

C'est seulement ainsi que nous pourrions continuer à conquérir de nouveaux marchés, confiants dans la qualité du saumon de la Colombie-Britannique.

* * *

LES FORÊTS

ON DEMANDE LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DISTINCT

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, le rapport du vérificateur général signale de graves problèmes dans le Service canadien des forêts. Ses activités ont été étudiées dans cinq provinces, notamment la Colombie-Britannique du premier ministre Vander Zalm.

Dans sa première vérification d'optimisation de ce service, le Bureau du vérificateur général a trouvé que les lignes directrices n'étaient pas respectées et que les terres insuffisamment reboisées continuaient de s'étendre.

Le rapport ne laisse aucun doute: le Service canadien des forêts est mal géré par le gouvernement progressiste conservateur.

Je demande au gouvernement de légiférer pour créer un ministère des Forêts à part entière.